LA PROBLEMATIQUE DE L'EAU EN MILIEU RURAL IVOIRIEN : ASPECTS METHODOLOGIQUES ET PEDAGOGIQUES *(1)*

Par

Kadja M. DANIEL *

I. – LES DONNEES PHYSIQUES DU PROBLEME

La Côte d'Ivoire se situe dans la partie méridionale de l'Afrique Occidentale. Son relief peu mouvementé facilite les échanges atmosphériques. On y rencontre au Sud-Ouest et au Sud-Est des zones recevant plus de 2000 mm/an de pluies, entre ces deux zones existe une région formant le climat baouléen qui connaît une pluviométrie de l'ordre de 1200 à 1600 mm/an. Seule la zone Nord et Nord-Est du pays est plus sèche avec un peu moins de 1000 mm/an.

Dans sa partie Sud, la Côte d'Ivoire est recouverte par une forêt dense, tandis que le Nord est caractérisé par une savane tantôt arborée, tantôt herbeuse. Entre la partie méridionale des lagunes et de la forêt dense, et le tiers septentrional du pays, s'étend une zone de transition forêt savane.

C'est la région des savanes du Nord qui constitue le réservoir d'eau de la Côte d'Ivoire, d'où partent trois grands fleuves qui l'arrosent : Sassandra, Bandama, Comoé ; il faut compléter ce tableau hydrographique en mentionnant d'autres cours non moins importants tels que le Cavally et les courtes rivières qui coulent vers le Nord et appartiennent au bassin du Niger et de la Volta noire.

Ce réseau hydrographique relativement important par rapport à l'étendue du territoire (322.000 km2) n'a pourtant pas permis jusqu'ici aux populations rurales de résoudre de façon adéquate, qualitativement et quantitativement, les problèmes quotidiens que pose l'approvisionnement en eau potable. Trois faits rendent compte de cette situation.

1.) Presque tous les villages et agglomérations rurales sont situés en retrait des grands cours d'eau ci-dessus identifiés.

2.) Il y a une inégale répartition des précipitations qu'accentue depuis environ six ans, une sécheresse persistante dans le centre et le nord.

3.) Enfin, l'inexistence au niveau de chaque communauté villageoise, d'une structure qui aurait pour but de résoudre collectivement le problème de l'eau potable.

---

(1) *Cet article a déjà fait l'objet d'une communication au Ve Congrès Mondial de Sociologie Rurale tenue à Mexico en août 1980 sous le titre, la qualité de la vie et la problématique de l'eau en milieu rural ivoirien.*

* *Chargé de Recherches, Institut d'Ethno-Sociologie, Université Nationale de Côte d'Ivoire.*

II. – LA PROBLEMATIQUE DU PROGRAMME-EAU

La Côte d'Ivoire est placée dans un contexte d'essai de développement, où du point de vue sociologique, l'adaptation et l'intégration des diverses catégories de populations à leur milieu social et naturel (ce qui suppose la maîtrise des facteurs sociologiques et écologiques) aux nouvelles structures de production, s'imposent comme une *exigence vitale* à la fois pour *l'équilibre social interne* de la société ivoirienne dans son ensemble et pour l'économie qui la supporte. L'alimentation en eau potable dont le projet a été arrêté par les pouvoirs publics, veut résoudre deux problèmes afin de faciliter cette intégration et cette adaptation des paysans dont il est question :

1.) Le manque d'eau à proximité des villages

2.) La contamination des points d'eau non aménagés source de nombreuses maladies hydriques qui immobilisent une importante partie des populations rurales. Sous son premier rapport (aspect quantitatif) le programme vise la création dans un premier temps de 7000 points d'eau entre 1974 et 1980.

Sous son second rapport (aspect qualitatif) il s'agit de rentabiliser au maximum des investissements en amenant les paysans à utiliser *effectivement* ces points d'eau équipés. Pour y parvenir, l'ONPR prend en charge l'éducation de la population rurale afin que celle-ci change les habitudes qui l'empêchent de «profiter pleinement des avantages de ces équipements».

A ce niveau de la problématique, le Programme-Eau comme tous les projets de développement, est une action qui prend pour cible le milieu rural avec un objectif précis : la restructuration et la modification de ce milieu, dans le sens visé par les leaders politico-administratifs et les technocrates.

En effet, qu'il s'agisse de la création de nouvelles activités de production ou de manière plus complexe, d'opérer une mutation dans le comportement des paysans, les projets de développement interviennent sur un milieu déjà structuré, ayant sa cohérence et sa dynamique propres. Tout le problème est de savoir dans quelle mesure la cohérence structurelle d'un projet de développement peut se substituer ou recouvrir celle du milieu rural choisi, et répondre ainsi aux objectifs définis par les planificateurs.

S'agissant du Programme-Eau, cette question de l'adéquation du projet aux structures sociales visées peut être exprimée à trois niveaux.

1.) En quoi ce Programme-Eau, au niveau pédagogique a-t-il débouché chez les paysans sur une prise de conscience du danger de l'eau polluée ?

2.) Dans quelle mesure le Programme-Eau a-t-il été intégré par les paysans à la dynamique de leurs structures sociales, et à leur vécu quotidien ?

3.) Troisième question liée aux deux précédentes, en quoi le Programme-Eau, au plan global, a-t-il contribué à la promotion du paysan ivoirien ?

On peut examiner à ces trois niveaux, au vue des résultats acquis, les implications sociologiques d'une telle opération en milieu rural.

III. - LA DEMARCHE METHODOLOGIQUE DU PROGRAMME-EAU ET SES IMPLICATIONS

Une Pédagogie Sectorielle

Dans ses objectifs, le Programme-Eau se saisit essentiellement comme une action sectorielle visant à procurer de l'eau potable aux villageois et à sensibiliser ceux-ci aux dangers de l'eau polluée. Pour y parvenir, parallèlement aux forages des puits, des équipes d'animateurs avaient été constituées pour effectuer un travail de sensibilisation auprès des paysans par deux types d'actions :

1.) Les séances d'éducation en matière d'hygiène ;

2.) La formation de comités de santé chargés de veiller à la propreté des puits. Sur le terrain le caractère sectoriel de l'opération va rencontrer deux contradictions majeures : l'attitude de dépassement des paysans, et le formalisme ou l'inertie des comités de santé.

L'Attitude de Dépassement

Face aux animateurs du Programme-Eau, les questions et les besoins qu'expriment les paysans dépassent largement l'action entreprise. En effet, les paysans posent des questions sur l'alphabétisation, le groupement coopératif, les rapports avec l'administration (carte d'identité, acte de naissance etc..., modalités d'obtention des puits selon les besoins du village etc...) maîtrise des techniques importées (comment réparer les pompes des puits). Face à ces demandes multiples la réponse ne peut et ne doit être que multiple. C'est que pour les paysans à travers ce Programme-Eau, se pose une *exigence de promotion rurale globale.* Mieux : pour eux, rien ne se coupe en «domaines». Sous ce rapport, la promotion rurale est la maîtrise, continuellement à reinventer par les groupes, des liens entre les différents aspects des divers changements.

Formalisme et Inertie des Comités de Santé

Du point de vue pratique, la présence d'un comité de santé au sein du village, traduit pour l'Animateur et l'ONPR *(2)* la concrétisation de la sensibilisation.

Dans les faits, le phénomène de l'eau et la sensibilisation entreprise par l'animation, n'ont pas entraîné un processus de dynamique sociale au sein des villages par l'auto-génération de comités d'organisation. En effet, les comités de santé ne sont pas des créations dont l'initiative revient aux villageois. Ils surviennent à la suite des propositions et des insistances des Animateurs. De là proviennent leur formalisme traduit en termes de Président, de Secrétaire etc... et leur inertie liée à leur caractère exogène par rapport aux structures sociales villageoises. Ce formalisme et cette incapacité

---

(1) *ONPR : Office National de Promotion Rurale.*

à susciter un processus de changement indiquent le plus souvent, que les membres des comités de santé chargés de veiller à la propreté des points d'eau aménagés, n'ont en général aucun pouvoir dans les villages, et apparaissent plutôt souvent comme des éléments manipulables que la communauté villageoise pousse au devant des Animateurs.

Ce sont là des situations qui peuvent constituer des obstacles psycho-sociologiques majeurs au niveau d'une animation qui doit avoir pour objectif d'éveiller la conscience des villageois. Pour l'essentiel, cela signifie que l'hygiène en général et celle de l'eau en particulier ne sont pas perçues pour l'instant comme un *état quotidien,* permanent. Sous ce rapport, la référence à Dieu pour justifier toutes les pathologies, atteste d'une part que la liaison eau-maladie n'est pas encore faite, et d'autre part que les comités de santé n'ont pu déboucher sur une *mutation mentale et gestuelle.*

La Maîtrise Technologique «Confisquée»

La pédagogie sectorielle du Programme-Eau n'a pas défini la maîtrise par les villageois des problèmes technologiques liés aux puits et aux pompes, comme un des axes fondamentaux d'une animation libératrice. Ainsi par exemple, la première panne de la pompe du puits aurait pu constituer un bon prétexte pour former les paysans à démontrer, diagnostiquer et réparer la pompe , pour cotiser afin d'acheter les pièces de rechange nécessaires.

En fait, la logique d'une animation de promotion ne peut coïncider avec celles des entreprises chargées de la réalisation technique du projet. *La logique dominante de celle-ci est la productivité ;* accomplir leur contrat au coût de revient le moins élevé.

Les villageois eux sont d'une part médusés par les machines et leur efficacité et d'autre part étonnés des pannes successives. Ils sont en outre totalement impuissants, car ils ne connaissent rien à la pompe. Au demeurant, les paysans se voient contraints de vivre avec une technologie que seuls des personnages étrangers et inconnus possèdent.

L'opération Programme-Eau met donc en lumière *les contradictions aliénantes de la logique productiviste appliquée par des entreprises capitalistes à des villageois «bénéficiaires» mais sans capacité propre de contrôle.*

«Les Puits du Gouvernement»

Le mode d'intervention des organismes officiels et privés impliqués dans l'opération n'a pas fait des villageois les acteurs du Programme. Dans les faits, les puits et les forages sont exécutés sans consulter les villageois, ni sur le choix de l'emplacement, ni sur le jour d'arrivée des techniciens au village.

Enfin et surtout, la participation des villageois est niée par la gratuité des points d'eau aménagés. Cette *déresponsabilisation* des communautés rurales fait d'elles des assistés. Les puits, le forage, c'est l'affaire du Gouvernement. Si celui-ci a donné un ou deux puits il peut encore en donner trois ou quatre. Dans certains villages on va jusqu'à attendre que le Sous-Préfet donne l'ordre de puiser l'eau du puits qui vient d'être aménagé.

Cette brève évaluation des actions du Programme-Eau, de l'ONPR permet de réexaminer, à la lumière de ses insuffisances, les axes fondamentaux ou les implications qui doivent guider un projet de ce type.

IV. - DES AXES FONDAMENTAUX D'UNE ANIMATION LIBERATRICE ET D'UNE AUTO-PROMOTION

Le Programme-Eau de l'ONPR tel qu'il vient d'être présenté se devrait de mettre en œuvre une animation rurale dont les directions sont multiples. Il s'en faut que celles qui vont être examinées incessamment soient les seules ; mais elles nous semblent être les plus fondamentales et déterminantes en raison de leur caractère global et dialectique.

La Qualité de la Vie Rurale : Une Problématique Anti-Sectorielle

Le point d'eau aménagé ne saurait être la cible unique de l'animation. Si l'animation en matière de santé doit produire des résultats, c'est à coup sûr autour du puits pris comme *point d'ancrage* pour d'autres actions intégrées dans une *pédagogie globale*. Ainsi par exemple, la clôture du puits peut déboucher sur le parcage des animaux, qui à son tour doit conduire à une alimentation rationnelle du bétail faisant appel à l'utilisation des produits et déchets agricoles, pour aboutir à la rentabilisation du bétail par une définition de sa place et de son rôle dans la production économique des paysans.

En tout état de cause, il nous semble évident que l'amélioration de la qualité de la vie des paysans (axée ici autour du problème sanitaire posé par l'eau), passe par la résolution d'autres contradictions socio-économiques et socio-culturelles générées par l'état de sous-développement.

Ainsi, dans l'objectif d'amener les paysans à résoudre leurs problèmes de santé, il convient d'inclure les questions d'organisation du travail, d'apprentissage du contact avec les autorités politico-administratives, d'organisation de la commercialisation de leurs produits (l'acquisition et l'usage du filtre à eau ne peuvent être possible et effectif que si les paysans ont résolu certaines de leurs difficultés économiques). Sous tous ces rapports, et en raison des contraintes aigües du sous-développement que vivent les paysans, nous pouvons dire que l'éducation sanitaire doit être intégrée à une animation globale.

Partir des Structures d'Animation Villageoise

Il existe au sein des communautés villageoises de la Côte d'Ivoire, des *structures collectives* autour desquelles les populations organisent leur vie sociale de manière cohérente et autonome. Parmi ces structures auto-animées on peut citer : les communautés d'âge (classes d'âge, groupes d'âge) :

- les communautés généalogiques (lignages aux segments de lignage à dominance matrilinéaire ou patrilinéaire) ;
- les communautés résidentielles (quartiers, cours, concessions).

Au niveau de toutes ces structures, il existe une animation *primaire* dans *l'action.* C'est par cette animation primaire que les détenteurs du savoir et de l'autorité (guérisseurs, herboristes devins etc...), les maîtres d'initiation, les conteurs, les griots, les musiciens, mobilisent la communauté pour des actions culturelles, économiques et politiques déterminées.

Aujourd'hui, à travers des structures modernes qui dans la majorité des cas sont soit extérieures soit parallèles aux premières, des animateurs veulent mobiliser les mêmes populations à des fins politiques culturelles et économiques. Mais cette animation reste *sectorielle* et *ponctuelle,* et par conséquent incapable de mobiliser *l'ensemble* des populations de façon permanente pour plusieurs raisons :

1.- Les structures à travers lesquelles s'expriment cette animation sont *excentrées* ou parallèles par rapport à l'organisation villageoise.
2.- Ces structures sont conçues et proposées par des organismes officiels ou privés *exogènes* (par rapport aux structures villageoises).
3.- De manière générale le mode d'intervention de ces organismes relève de *l'assistanat* plutôt que de la *responsabilisation.*
4.- Les agents animateurs sont dans leur majorité des étrangers au village qu'ils animent.
5.- Qu'elles se nomment GVC (Groupement à Vocation Coopérative), Comité de Santé, SLD (Société Locale de Développement), la *maîtrise* des nouvelles structures n'est pas encore assurée par les communautés villageoises qui ne les intègrent pas dans leur système de *reproduction socio-économique.*

Toutes ces raisons qui engagent et maintiennent les communautés villageoises dans un processus d'exclusion et de marginalisation au niveau d'un développement auto-géré expliquent largement l'échec, les résistances et les lenteurs que rencontrent les actions éducatives et animatrices auprès des populations. Cette situation, en rapport avec les raisons présentées ci-dessus, invitent à faire les propositions suivantes dans le cadre des actions de l'ONPR :

1.- Il faut partir des *structures villageoises existantes ;* le principe qui anime cette proposition est que les structures villageoises, modernes ou traditionnelles, à partir desquelles l'action peut être engagée, doivent être des structures *auto-entretenues* ayant leur *dynamique propre.*
2.- Pour ce faire, il convient de recenser dans chaque cas, les structures internes existant dans chaque village, d'identifier et de comprendre les modes de mobilisation de ces structures.
3.- *Associer* les communautés villageoises aux prises de *décision,* à travers des *structures* de *concertation* à mettre en place après consultation des populations.

En somme la méthodologie d'un projet tel que le Programme-Eau, du point de vue de sa cohérence (interne et externe) suppose la prise en compte des structures des communautés rurales sans lesquelles un développement rural intégré en tant que tel ne peut se concevoir.

Auto-Promotion et Participation des Paysans

Les paysans sont l'épicentre de l'Afrique ; ils sont au cœur de l'Afrique, dont ils gouvernent, scandent et rythment les battements ; mais paradoxalement, ils sont les grands oubliés, les exploités et dominés de cette Afrique de fin de siècle entraînée dans un vaste mouvement d'échanges économiques internationaux inégaux et appauvrissants pour elle. Comment faire pour que les paysans ne soient plus ces damnés de la terre dont parlait Frantz FANON ? Il faut leur donner la *parole* et même le *pouvoir* par le biais de l'animation. Certes le paysan à son insu, est déjà programmé dans des plans quinquennaux de production que doivent soutenir des aides extérieures non moins programmées. Mais parler de l'auto-promotion autour d'un projet tel que celui du Programme-Eau en Côte d'Ivoire, c'est d'abord permettre aux paysans de parler pour exprimer leur besoin.

En effet c'est un acte éducatif que d'apprendre à exprimer des besoins, dans la mesure où tous les besoins ne sont ni ressentis, ni exprimés, ni explicites.

C'est ensuite donner aux paysans la capacité *d'identifier* le *lieu* ou les *personnes* à partir desquels s'élabore le discours sur les conditions et les orientations du développement.

Donner le *pouvoir* aux paysans ? C'est avant tout leur permettre de décider des actions qui sont liées à leur vie, et d'accéder à l'information. En effet, si la communauté villageoise doit prendre en charge son développement, il lui est nécessaire de connaître les multiples voies conduisant aux décisions administratives.

Dans l'ensemble, l'autonomie de la communauté villageoise reste encore grande lorsqu'il s'agit pour elle de se référer aux structures autochtones pour décider de certaines actions ; par contre cette autonomie reste quasi inexistante quand il faut entrer en relation avec l'extérieur. C'est cette situation que résume le shéma ci-dessus.

Schéma du Degré d'Autonomie

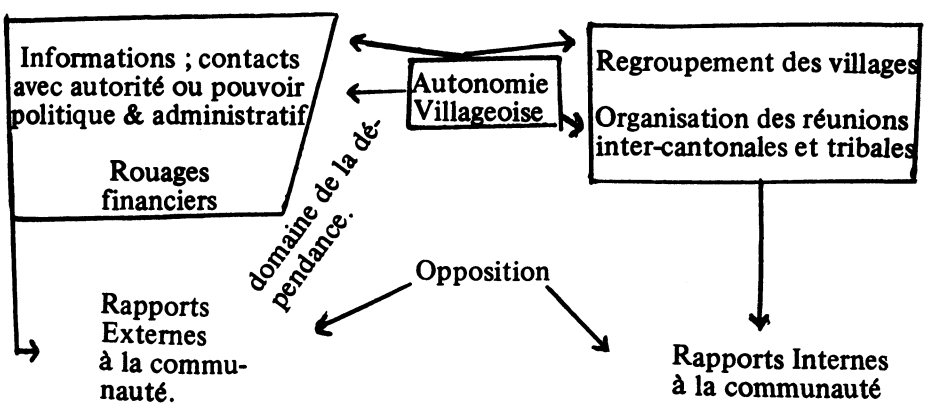

La problématique du *discours* et du *pouvoir* paysan, et la prise en compte des structures internes de la communauté villageoise pour une réelle auto-promotion des paysans nécessitent la pratique d'une animation «créatrice» dont l'axe principal doit être constitué par l'objectif suivant : l'éveil des consciences. Celui-ci suppose d'abord la connaissance des hommes qui composent le milieu ; cette connaissance ne saurait se situer dans le seul champ méthodologique *sujet-objet* mais dans celui plus dynamique de la concertation, de la réflexion collective et de la découverte mutuelle. Ici l'animateur, dans le cadre par exemple du Programme-Eau, doit jouer essentiellement un rôle de *décèlement* et de *médiation* dans le processus qui amenera la communauté villageoise à saisir toutes les implications des solutions que nécessitent les contradictions rencontrées. Deux schémas résument les situations que peuvent vivrent les paysans.

Schéma 1 : *Logique de l'Animation «Créatrice»*

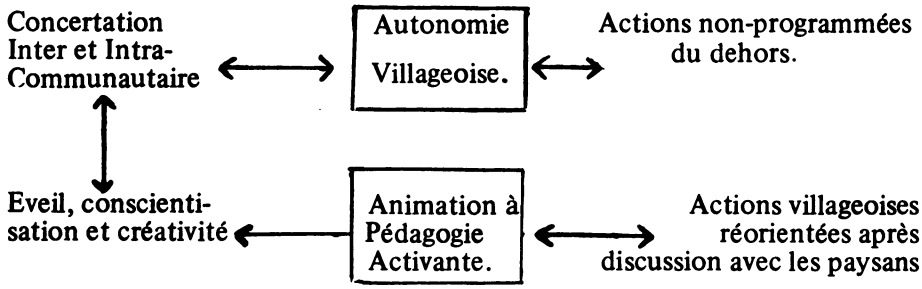

Schéma 2 : *Logique de l'Animation Bureaucratique*

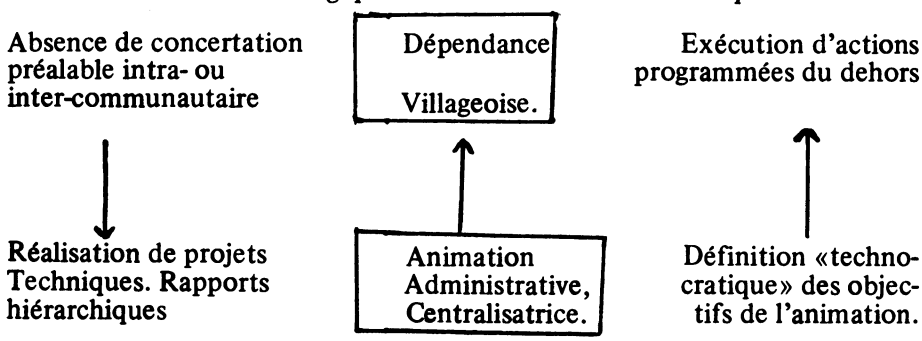

Si dans le schéma 1 les flèches sont à double sens, indiquant par là le caractère *dialectique* du processus d'animation mis en place, dans le shéma 2, il n'en est pas de même où, à toutes les instances l'animation est à sens unique. Si un organisme d'état de promotion rurale (tel que l'ONPR) veut se valoriser aux yeux des paysans, c'est vers la cohérence du schéma 1 qu'il devra tendre.

Le pouvoir paysan entre souvent en contradiction avec le pouvoir de l'Etat. En effet le pouvoir paysan dont on parle tant s'arrête là où commence celui de l'Etat et de ses superstructures.

La self-reliance et l'amélioration de la qualité de la vie du monde rural (à travers un programme même aussi sectoriel que celui exposé ici), ne peuvent devenir effectives et efficaces, que si on prend en compte ***toutes les dimensions de la vie des paysans.*** Mais c'est surtout permettre aux paysans de se constituer structurellement en ***force économique et politique.***

Conjurer la faim, la maladie, l'exode rural, la désintégration des structures sociales rurales, c'est redonner dignité et confiance aux communautés rurales, par la reconnaissance de leur ***force de développement,*** d'adaptation au changement ; car c'est ***dans les structures de chaque société*** que résident les forces qui doivent assurer son développement.

SUMMARY

The Ivory Coast is undergoing difficulties in the supply of water to the rural areas although it is situated in a wet intertropical zone. These difficulties which are both qualitative and quantitative have been studied for some years now by the administrative authorities together with the rural population on the one hand and by the administrative authorities and some private or semi-private international organisations on the other hand. But the actions of the state towards the solution of the problem of water in rural areas have not always been clear and coherent even if they had economic, technological, sanitary pedagogical and even political implications. The author's view on the problem can be summarized in the following three points: –

1. The solution of the problem of water-supply in the daily life of the rural populations of the Ivory Coast must be analysed as part of a wider problematic of the improvement of the quality of life of rural populations. Therefore, the environment of the rural populations is a qualitative datum which cannot be conceived in terms of isolated and isolable elements.
2. The methodology to be used in that action must necessarily take into account the existing rural communal structures without which genuine integrated rural development cannot be defined.
3. This project should be understood as a starting point for the participation of rural populations in development by posing the problem of the increase of their autonomy.